Annexe A : Comptes rendus d’observation et entretien

Notice d’utilisation des comptes rendus d’observation et entretien des étudiants professeurs et conseillers principaux d’éducation stagiaires

# Utilisation des comptes rendus dans le cadre de l’évaluation des compétences professionnelles

Les comptes rendus, à visée strictement formative, sont à distinguer du rapport de validation final des UE 33 et 43 qui est lui, à visée certificative.

Ils s’appuient sur les éléments suivants :

* Le référentiel de compétences métier du 18 juillet 2013 et sa déclinaison en :
  + un **tableau de suivi des compétences** des stagiaires (cf. document en annexe) ;
  + un **tableau de ciblage du suivi**, qui détermine les compétences prioritaires à aborder en formation. Il s’agit ici de se centrer sur ce que l’on est en droit d’attendre d’enseignants ou CPE débutants, sans recherche d’ex - haustivité ;
* Le texte de cadrage de l’UE 2 pour les semestres 3 et 4 du master MEEF qui définit **les situations de travail emblé- matiques** pour un enseignant débutant à partir desquelles seront déclinés les thématiques et contenus de forma - tion ;

Les comptes rendus devront ainsi répondre aux exigences suivantes :

* Ils doivent rendre compte d’une **co-analyse**, par l’étudiant et son tuteur, de **situations de travail vécues et obser- vées**. Ces situations de travail constituent des moments significatifs des séances ou temps de travail, **choisies de façon concertée** par les deux acteurs. Elles peuvent être choisies en début d’entretien post-séance (événement si- gnificatif), ou en amont de la séance en fonction de priorités définies par le tuteur et l’étudiant, notamment en réfé - rence aux situations de travail traitées dans l’UE2. Il nous semble que l’analyse d’une ou deux situations particu- lières est suffisant pour éviter un traitement trop superficiel ;
* La logique d’analyse de ces situations de travail est de type : **pratique – théorie – pratique**. Cette démarche se dé- cline en trois temps dans le travail d’analyse et dans le compte-rendu de visite :
  + Un temps de **description** de la situation et des événements qui s’y sont produits. Il s’agit notamment de mettre en relation ce qui était prévu et attendu et ce qui a été effectivement réalisé (du point de vue de l’acti- vité des élèves et du professeur ou du CPE) ;
  + Un temps d’**analyse** qui consiste à mobiliser un certain nombre de connaissances (didactiques, psycholo- giques, sociologiques…) pour construire des interprétations plausibles de ces événements. Ce moment doit constituer l’occasion de construire un regard plus distancié à la pratique en s’appuyant sur des ressources théoriques diverses ;

# Un temps de co-construction de perspectives et de pistes de travail ;

* Le compte rendu étant à visée **FORMATIVE**, il a vocation à ne pas sortir de la triade constituée par l’étudiant et le ou les deux tuteurs. Les comptes rendus seront ainsi adressés à l’étudiant et au tuteur Inspé (1/3 temps).

 

# Année scolaire et universitaire 2021 / 2022

**Compte-rendu d’observation et d’entretien**

**(professeur des écoles, de collège, de lycée, professeur documentaliste, conseiller principal d’éducation) Informations concernant le stagiaire et le contexte de la visite**

**Nom :**............................................................................ **Prénom** :………………………………….

**Adresse électronique @ac-reims.fr**

**Classe(s)** :.....................................................................

……………………………………..

**Établissement** :..................................................................

**Ville** :

**Date et horaires de la visite** : ……………………………………………… **Durée** :………………..

**Nombre d’élèves inscrits** : ......................................... **Nombre d’élèves présents** : ............................................

**Informations concernant le tuteur ou les tuteurs**

**Nom :**............................................................................ **Prénom** :………………………………..

**Adresse électronique @ac-reims.fr ou @univ-reims.fr**

**Nom :**............................................................................ **Prénom** :………………………………..

**Adresse électronique @ac-reims.fr ou @univ-reims.fr**

Description de la visite

Liste des activités réalisées, structuration de la séance, éléments de contexte

Description de la (éventuellement des) situation(s) particulière(s) retenue(s) conjointement et permettant la conduite de l’entretien.

Analyse par le stagiaire de ce qui était attendu et de ce qui a été réalisé

Compléments d’analyse construits durant l’entretien avec le tuteur

Perspectives dégagées par le stagiaire et le tuteur sur la situation observée

Perspectives d’ouverture vers d’autres situations

Observées

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  |  | Niveau |
|  |  |  | de |
|  |  |  | maîtrise |
| **Compétences du référentiel du** | **ELEMENTS RETENUS POUR LE TUTORAT MIXTE DES** |  |  |
| **18 juillet 2013** | **PROFESSEURS STAGIAIRES (dont DOC) et CPE en M2 MEEF** |  | Entre |
|  |  |  | 1(-) et 4 |
|  |  |  | (+) |
| 1. Faire partager les valeurs de la République | * Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres. * Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité, refus des discriminations | ☐  ☐ |  |
| 2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l’école | - Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative. | ☐ |  |
| 3. Connaître les élèves et les processus d’apprentissage | * Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative. * Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte | ☐  ☐ |  |
| 4. Prendre en compte la diversité des élèves | * Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves. * Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles. | ☐  ☐ |  |
| 5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation | * Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif. * Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation. | ☐  ☐ |  |
| 6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques | * Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance. * Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage. * Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles. | ☐  ☐  ☐ |  |
| 7. Maîtriser la langue française à des fins de communication | * Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves. * Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle | ☐  ☐ |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier |  | ☐ |  |
| 9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l’exercice de son métier | - Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.  -Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former. | ☐  ☐ |  |
| 10. Coopérer au sein d’une équipe | - Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives. | ☐ |  |
| 11. Contribuer à l’action de la communauté éducative | * Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre. * Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation. * Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative. | ☐  ☐  ☐ |  |
| 12. Coopérer avec les parents d’élèves |  | ☐ |  |
| 13. Coopérer avec les partenaires de l’école | - Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement. | ☐ |  |
| 14. S’engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel | * identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles. * Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action. | ☐  ☐ |  |
| P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique | - Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.  . Tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire. | ☐  ☐ |  |
| P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement | - Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves. | ☐ |  |
| P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d’enseignement et d’apprentissage prenant en compte la diversité des élèves | * Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation. * Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son   enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers. | ☐  ☐ |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | - Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.  . Maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération. | ☐  ☐ |  |
|  | - Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités. | ☐ |  |
|  | - Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages. | ☐ |
| P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l’apprentissage et la socialisation des élèves | * À l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires. * Gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux. | ☐  ☐ |
| P5. Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves | * En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages. * Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis. * Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation. | ☐  ☐  ☐ |  |
| C 1. Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps | * ( participer à... )Organiser l'accueil, les conditions d'entrée et de sortie des élèves, les déplacements et la surveillance ; les zones de travail et d'études collectives ainsi que les zones récréatives avec le souci de contribuer au bien-être des élèves. * Maîtriser des circuits d'information efficaces pour assurer le suivi tant individuel que collectif des élèves. * Faciliter le traitement et la transmission des informations en provenance ou à destination de l'équipe de direction, des personnels de l'établissement, des élèves et des parents, notamment par l'usage des outils et ressources numériques. | ☐  ☐  ☐ |  |
| C 2. Garantir, en lien avec les autres personnels, le rINSPEct des règles de vie et de droit dans l'établissement | * Contribuer à l'enseignement civique et moral de l'élève ainsi qu'à la qualité du cadre de vie et d'étude. * Identifier les conduites à risque, les signes d'addiction, les comportements dégradants et délictueux avec les personnels sociaux et de santé et les conseillers d'orientation- psychologues, et contribuer à leur résolution en coopération avec les personnes ressources internes ou externes à l'institution. * Conseiller le chef d'établissement, ainsi que les autres personnels, dans l'appréciation des punitions et des sanctions. * Prévenir, gérer et dépasser les conflits en privilégiant le dialogue et la médiation dans une perspective éducative. | ☐  ☐  ☐  ☐ |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| C 3. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement | * Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves et de lutter contre l'absentéisme. * Contribuer au repérage des incivilités, des formes de violence et de harcèlement, et à la mise en œuvre de mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques et éducatives.   -(Élaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et) connaître les missions des partenaires de l'établissement pour la lutte contre la violence et l'éducation à la santé (CESC). | ☐  ☐  ☐ |  |
| C 4. Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire | (Organiser) veiller à faire respecter les activités et les emplois du temps des personnels de la vie scolaire dans un souci de continuité, de cohérence et d'efficacité du service.  -(participer à ) Préparer et conduire les réunions de coordination et d'organisation de l'équipe et en formaliser les conclusions. | ☐  ☐ |  |
| C 5. Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif | * Savoir mener un entretien d'écoute dans le cadre du suivi individuel des élèves et de la médiation. * Œuvrer à la continuité de la relation avec les parents et collaborer avec tous les personnels de l'établissement en échangeant avec eux des informations sur le comportement et l'activité de l'élève - ses résultats, ses conditions de travail, son assiduité - afin de contribuer à l'élaboration de réponses collectives pour aider les élèves à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent. * Contribuer au suivi de la vie de la classe, notamment en prenant part aux réunions d'équipes pédagogiques et éducatives ainsi qu'au conseil des professeurs et au conseil de classe et en collaborant à la mise en œuvre des projets. | ☐  ☐  ☐ |  |
| C 6. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative | * Encourager et coordonner les initiatives des élèves dans le cadre de la vie lycéenne ou collégienne et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre eux notamment en prenant appui sur les enseignements civiques, juridiques et sociaux. * (Participer à ) Assurer la formation des délégués élèves. | ☐  ☐ |  |
| C 7. Participer à la construction des parcours des élèves | * Contribuer avec les enseignants et avec le concours des assistants d'éducation aux dispositifs d'accompagnement des élèves. * Contribuer, avec les enseignants, les professeurs documentalistes et les conseillers d'orientation psychologues, au conseil et à l'accompagnement des élèves dans l'élaboration de leur projet personnel. | ☐  ☐ |  |
| C 8. Travailler dans une équipe pédagogique | * Contribuer à l'élaboration du volet éducatif du projet d'établissement. * Contribuer à faciliter la continuité des parcours des élèves et à la prise en compte des transitions d'un cycle à l'autre. | ☐  ☐ |  |
| D 1. Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information | * Connaître les principaux éléments des théories de l'information et de la communication. * Connaître la réglementation en matière d'usage des outils et des ressources numériques ; connaître le droit de | ☐  ☐ |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | l'information ainsi que les principes et les modalités de la protection des données personnelles et de la vie privée.   * Connaître les principaux concepts et analyses en sociologie des médias et de la culture. * Savoir définir une stratégie pédagogique permettant la mise en place des objectifs et des apprentissages de l'éducation aux médias et à l'information, en concertation avec les autres professeurs. * Faciliter et mettre en œuvre des travaux disciplinaires ou interdisciplinaires qui font appel à la recherche et à la maîtrise de l'information. * Accompagner la production d'un travail personnel d'un élève ou d'un groupe d'élèves et les aider dans leur accès à l'autonomie. | ☐  ☐  ☐  ☐ |  |
| D 2. Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir | * Maîtriser les connaissances et les compétences bibliothéconomiques : gestion d'une organisation documentaire et d'un système d'information, fonctionnement de bibliothèques publiques ou centres de documentation, politique d'acquisition, veille stratégique, accueil et accompagnement des publics, animation et formation, politique de lecture, évaluation. * Recenser et analyser les besoins de la communauté éducative en ressources documentaires et informationnelles. |  |  |
| D 3. Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement | * Organiser et gérer le centre de documentation et d'information en veillant à la diversité des ressources et des outils mis à disposition des élèves et en s'appuyant sur la situation particulière de chaque établissement (collège, lycée général et technologique, lycée professionnel). * Organiser, en liaison avec l'équipe pédagogique et éducative, la complémentarité des espaces de travail (espace de ressources et d'information, salles d'études, etc.) et contribuer à les faire évoluer de manière à favoriser l'accès progressif des élèves à l'autonomie. * Maîtriser les différentes étapes du traitement documentaire, les fonctionnalités des logiciels documentaires ainsi que les principes de fonctionnement des outils de recherche d'informations. * Participer à la définition du volet numérique du projet d'établissement et faciliter l'intégration des ressources numériques dans les pratiques pédagogiques, notamment lors des travaux interdisciplinaires. * Agir au sein d'un réseau de documentation scolaire en vue d'assurer des relations entre les niveaux d'enseignement et d'optimiser leurs ressources. | ☐  ☐  ☐  ☐  ☐ |  |
| D 4. Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international | * Concourir à la définition du programme d'action culturelle de l'établissement en tenant compte des besoins des élèves, des ressources locales et du projet d'établissement. * Mettre en place des projets qui stimulent l'intérêt pour la lecture, la découverte des cultures artistique (et des différentes   formes d'art), scientifique et technique et développer une | ☐  ☐ |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | politique de lecture en relation avec les professeurs, en s'appuyant notamment sur la connaissance de la littérature générale et de jeunesse.  - Savoir utiliser les outils et les dispositifs numériques pour faciliter l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur. | ☐ |  |